



L'ex directeur de publication du Journal la Tribune de l'Est Economique est trainé dans les juridictions par Mekulu Nvondo (Directeur Générale de la CNPS) pour des présumés faits de diffamation, propagation de fausses nouvelles et dénonciations calomnieuses.

L'hebdomadaire Kalara, dans sa parution du 29 juillet 2019, rapporte que Chantal RogerTuilé n'a pas fourni les preuves de ses déclarations et a brillé par son absence tout au long du procès, dont le verdict sera rendu le 16 août prochain.

Selon ce journal bien introduit dans les affaires juridico-judiciaires, l'avocat de l'accusation a formulé la demande de M. Mekulu Mvondo, à la clôture des débats le 19 juillet, que le tribunal condamne le journaliste à un démenti public de toutes ses allégations à travers certains médias, sous astreinte de 250 000 FCFA à payer par jour de retard dans l'exécution de la condamnation à partir du jour où elle sera prononcée. Reste donc à voir si l'audience du 16 août tiendra compte de cette doléance.

Avec cinq actions intentées en justice contre lui à Douala et Yaoundé par le directeur général de la CNPS, Chantal RogerTuilé, est aussi interdit par le Conseil national de la communication (CNC) d'exercer de métier de journalisme au Cameroun.

Cet homme à la grande gueule avait mis sur la place publique certains documents jugés très

sensibles portant selon lui sur la « gestion calamiteuse » de la CNPS par son directeur, Mekulu Nvondo.

Dans une lettre adressée au Président de la République le 4 mars dernier pour solliciter son intervention, Chantal Roger Tuile avait écrit « *Excellence Monsieur le Président de la République et très cher Grand-Frère, vous êtes le Père de la Nation donc, le défenseur des veuves et des orphelins : ne nous laissez pas assassiner. Vous êtes le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature : s'il vous plait, faites triompher la justice sur l'injustice. Nous sommes innocents Nous avons été victimes de menaces de mort régulières qui se sont matérialisées le 18 octobre 2017 à 02 heures du matin, par la tentative d'assassinat au cours de laquelle tous mes véhicules ont été incendiés, mon domicile criblé de balles et mes chiens abattus au pistolet* »